

# Dépêche n°28

Lundi 19 avril 2021



**1. BTS: Une session exceptionnelle de rattrapage pour la session 2021 et une réforme plus profonde de l'examen en vue.**

**2. Parcoursup : Note d'information sur les points d'attention à destination des commissions d'examen des vœux dans les établissements d'accueil.**

**3. Parcoursup: Sessions d'information sur la réforme du lycée à destination des formations d'accueil**

**4. Je filme le métiers qui me plaît**

**1. BTS: Une session exceptionnelle de rattrapage pour la session 2021 et une réforme plus profonde de l'examen en vue.**

Après les mesures d'assouplissement [des modalités des stages pouvant aller jusqu'à des mises en situation](#) dans l'établissement, le Ministère de l'enseignement supérieur (Mesri) annonce [la création à titre exceptionnel d'une session de rattrapage](#) pour ceux qui n'auraient pu valider leur diplôme lors de la session ordinaire.

Au-delà, il annonce également vouloir engager une réflexion avec les différents acteurs concernés, RenaSup en fait partie, sur [une réforme de plus grande ampleur de cet examen.](#)

**[2. Parcoursup: Note d'information sur les points d'attention à destination des commissions d'examen des vœux dans les établissements d'accueil .](#)**

Elle porte notamment sur les notes remontées avec notamment la neutralisation du second semestre/troisième trimestre de Première pour lesquels seules les appréciations apparaissent.

**3. Parcoursup : Sessions d'information sur la réforme du lycée à destination des formations d'accueil**

Dans le cadre de notre appui aux responsables de formation, nous organiserons avec Jean-Charles Ringard, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, pilote du Comité de suivi du Bac 2021 et du LEGT, 3 sessions d'information-formation sur la réforme du lycée.

Ces sessions sont destinées à rappeler les principaux éléments de la réforme du lycée et notamment peuvent répondre à des questionnements de ceux qui sont amenés dans le cadre de l'examen des dossiers Parcoursup à prendre en compte les nouveaux enseignements dispensés dans le cadre de la voie générale et technologique.

En complément de ces sessions d'information-formation il est rappelé que vous pouvez utilement consulter les liens suivants sur Eduscol pour prendre connaissance de la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique, tant au niveau des programmes que des épreuves du baccalauréat, y compris les adaptations réalisées en raison du contexte sanitaire.

<https://eduscol.education.fr/634/cycle-terminal-de-la-voie-generale>

<https://eduscol.education.fr/638/cycle-terminal-de-la-voie-technologique>

<https://eduscol.education.fr/727/detail-des-epreuves-du-baccalaureat-general>

<https://eduscol.education.fr/741/presentation-du-baccalaureat-technologique>

<https://www.education.gouv.fr/baccalaureat-general-et-technologique-adaptation-des-modalites-d-organisation-de-l-examen-au-309041>

Les sessions de 1h se dérouleront les jours suivants :

21 avril 2021 à 16 h 30

26 avril 2021 à 11 h 00

27 avril 2021 à 14 h 30

[Inscription](#)

### 3. Je filme le métiers qui me plaît

Les vidéos retenues en sélection officielle vont être ouvertes au vote du public, du 9 avril au 1er juin 2021, et seront donc diffusées dans le cadre du festival "ParcoursMétiers Awards", 1er festival vidéo, sur Internet, des métiers et des formations.

Voici le lien vers le festival, en avant première...

Alors, communiquez, votez, faites voter!!

<https://www.parcoursmetiers.tv/page/45-en-ce-moment>

Si vous n'êtes pas encore abonné(e) et souhaitez recevoir Lettres Dépêches RenaSup indiquez le par retour de mail à Véronique Borocco [v-borocco@enseignement-catholique.fr](mailto:v-borocco@enseignement-catholique.fr)

Si vous n'êtes pas encore inscrit aux dépêches RenaSup et que souhaitez les recevoir, [cliquez ici](#)

Accéder aux dernières dépêches [ici](#)





### **RenaSup - France**

Vous recevez cette communication car vous avez donné votre accord. Vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#).